LES GRANDS SITES DE FRANCE, TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE POUR LES PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

juillet 2017, Anne Vourc'h et Yves Gorgeu

Signé PAP, n°12

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 40 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.

Cet article a été écrit par Yves Gorgeu, membre du Collectif PAP, et Anne Vourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France, et également membre du Collectif.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

Le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) rassemble les collectivités locales gestionnaires de Grands Sites labellisés et en projet. Ses membres sont engagés dans la politique nationale menée par le ministère en charge de l'Environnement pour y concilier préservation, gestion de sites classés emblématiques et développement local durable. Laboratoire d'innovation, le Réseau des Grands Sites de France alimente la réflexion nationale et internationale sur le devenir de hauts-lieux patrimoniaux, confrontés au défi d'une pression touristique et urbaine croissante.
www.grandsitedefrance.com

Qu'ils soient labellisés ou encore en projet, les lieux méritant le statut de « Grand Site de France » sont frappants et singuliers, ils impressionnent au premier contact. Une sorte de responsabilité émane pour nous du caractère de leur paysage, un appel que nous entendons et qui nous engage à ne pas compromettre leur valeur et à la transmettre. Inspirant un sentiment de respect à leurs gestionnaires, à leurs habitants et à leurs visiteurs, ces sites semblent ainsi le symbole même de la durabilité qu'entend mettre en oeuvre un développement soutenable.

C'est en cela que ces sites se montrent précurseurs et incitateurs pour la démarche du paysage de l'après-pétrole. La gestion de ces lieux ne peut se concevoir qu'en rupture avec les modes de développement qui ont conduit aux dégâts écologiques, économiques et sociaux de notre époque. A l'inverse, ces lieux qui respirent l'harmonie créent une obligation à savoir agir dans la cohérence de leur aura et à trouver une bonne cohésion entre toutes les interventions portées par l'ensemble des acteurs. Ils invitent à se donner des postures d'écoute, d'humilité et de générosité envers la nature comme envers l'œuvre humaine remarquable qui y a trouvé sa place. Par ailleurs, l'attractivité de ces lieux suscite l'appétit d'intérêts de toutes sortes qui peuvent venir détruire leur caractère par des facilités banales. Cette vulnérabilité est une force qui oblige à se tenir en tension de vigilance permanente, en recherche perpétuelle d'équilibre et de sérénité. Il est en effet remarquable que les gestionnaires des Grands Sites aient réussi à éviter qu'ils ne se transforment en stations touristiques ou en parcs d'attraction, ou encore en lieux de passage obligé pour les modes de fréquentation superficiels qu'induit le matraquage publicitaire.

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

UNE GESTION TERRITORIALE À LA CROISÉE DU PAYSAGE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans son souci de valorisation paysagère, la gestion des Grands Sites de France privilégie un mode de développement fondé sur la valeur et les ressources du caractère naturel de ces sites. Sa pratique des partenariats public-privé intelligents permet d'éviter les débordements fréquemment observés dans les lieux très fréquentés.

Ses modes de gestion concernent à la fois :

- l'accueil du public,
- la gestion de la fréquentation,
- la biodiversité,
- la transition écologique,
- l'écomobilité,
- le tourisme durable,
- le développement économique et social,
- la gouvernance,
- le paysage comme élément fédérateur. Le paysage met en présence « l'esprit des lieux » qu'il incarne. Il guide le sens à donner à un développement et un aménagement durables.

Si l'on analyse les différentes composantes de la gestion des Grands Sites de France, exemples à l'appui, une profusion d'enseignements en résulte pour définir ce que peuvent être les paysages de l'après-pétrole.

Accueillir le public et gérer la fréquentation

Lieux de ressourcement, de découverte, d'accueil et de transmission, les Grands Sites de France entendent partager un « esprit des lieux » avec leurs visiteurs. Ils veillent à ce que chacun, habitant ou touriste, puisse accéder aux valeurs fondatrices du site et y vivre une expérience personnelle singulière et enrichissante. Pour ce faire, il importe de gérer une fréquentation importante par un ensemble d'attentions : en limitant la présence de voitures, en rendant les lieux à la nature et en favorisant les mobilités douces.

Dans le cadre de l'Opération Grand Site du massif dunaire Gâvres-Quiberon, le parking de Port-Blanc a été reculé à l' arrière du site protégé. La précédente implantation avait contribué au piétinement du site et à la multiplication anarchique des sentiers. Le traitement paysager de cette aire de stationnement, sa revégétalisation et les aménagements discrets d'accès à la mer ont été menés en cohérence avec l' "esprit des lieux".

Générer et préserver la biodiversité

Nombreux sont les Grands Sites qui abritent une faune et une flore aussi exceptionnelles que fragiles (chauves-souris, aigle de Bonelli...). Les gestionnaires ont alors pour mission d'animer les démarches Natura 2000 et de veiller à la préservation des habitats d'espèces protégées. Le contrôle de la fermeture des milieux par la végétation, enjeu majeur sur de nombreux sites, est conduit en partenariat avec les agriculteurs et les forestiers.

Dans le Gard, le syndicat mixte des gorges du Gardon lutte pour la protection des rapaces qui vivent dans les gorges : leurs principales causes de mortalité sont dues à l'homme. Le Grand Site a donc délimité un périmètre de quiétude et tente de préserver les zones de nidification pour éviter le dérangement et assurer le succès de la reproduction Certains secteurs des gorges sont interdits d'accès à certaines périodes de l'année et l'escalade proscrite à certains endroits. Le Grand Site a notamment participé au programme LIFE en faveur du Vautour percnoptère.

Accompagner les changements de la transition écologique

Aborder les problématiques du changement climatique par le paysage, c'est adopter une méthode qui fonde le développement sur la singularité et les valeurs propres de chaque territoire. Les aménagements et activités résultantes induisent alors une gestion durable sobre en énergie. Réalisé à l'occasion de la COP 21, le dossier "Grands Sites de France & transition écologique" présente des exemples d'actions menées par les Grands Sites de France labellisés et en projet pour accompagner les changements de la transition écologique.

Favoriser l'écomobilité et le tourisme durable

Territoires en général très fréquentés, les Grands Sites s'efforcent de contrôler la présence des voitures et, par là, l'émission des gaz à effet de serre : ils aménagent le recul des parkings et mettent en place des navettes électriques. Plus généralement, les Grands Sites sont engagés dans l'invention d'un tourisme durable et écomobile permettant aux visiteurs de prendre le temps de la découverte par le recours à des modes de déplacements doux.

Doté de 44 km d'itinéraires cyclables relié à l'Eurovélo 4 avec 8 boucles dans l'arrière-pays, le Grand Site de la Baie de Somme est entièrement accessible sans voiture : on peut rayonner autour de la Baie en vélo, en train, en bateau ou en voiture à partager (VAP). Un partenariat avec des prestataires privés assure l'accueil des cyclistes, la location et la réparation des vélos. Un réseau "la Côte picarde à vélo" propose plusieurs "relais-vélos" sur le Grand Site. Ces itinéraires sont reliés au réseau ferré en gare de Noyelle. Le site internet Baie Mobile rassemble toutes les informations pour une visite sans voiture.

« Escapade nature sans voiture » vise le développement d'une offre touristique écomobile dans les Grands Sites de France labellisés et en projet. Le "country break" propose des courts séjours de 2 ou 3 jours sur un Grand Site de France, réalisé sans voiture depuis le départ du domicile. Plus qu'un produit touristique "clé en main", il s'agit d'un "facilitateur" encourageant les formes de mobilité durable qui sont source d'expériences nouvelles et séduisantes. Un voyageur a testé ce concept en 2013 et 2014 en se rendant sur 9 Grands Sites de France depuis son domicile de Paris, sans utiliser sa voiture. 9 carnets de voyage recueillent le récit de cette expérience.

Favoriser des retombées économiques et sociales locales

Les gestionnaires de Grands Sites de France travaillent à mettre en place les conditions d'un tourisme durable qui soit respectueux du site et riche de retombées positives pour les habitants. Dans un esprit de concertation, un équilibre doit être trouvé entre un accueil de qualité pour un public toujours plus nombreux et les activités économiques, touristiques et agricoles que suscite la fréquentation. Les emplois induits par le dynamisme culturel et touristique constituent de forts atouts pour le développement local. Le recours aux ressources en savoir-faire, en matériaux, en filières structurantes présentes sur le territoire pérennise les caractères locaux qui font « l'esprit des lieux » tout en développant une économie en circuit court, renouvelable et sobre en transports de marchandises. Sainte-Victoire a ainsi lancé une opération de soutien et de valorisation du Pin d'Alep pour réaliser des mobiliers et équipements en plein air.

Pour les travaux d'entretien et d'aménagement paysager, de maçonnerie et de restauration du petit patrimoine, les Grands Sites mettent également en place de chantiers d'insertion qui contribuent à la protection de l'environnement comme à la promotion des sites remarquables.

Labellisé Grand Site de France, Sainte-Victoire accueille chaque année 1 million de visiteurs de provenance locale à 75%. L'entretien et la gestion d'un tel site représente un investissement dont les retombées locales sont conséquentes. Le Syndicat mixte gestionnaire du Grand Site a mené une étude en 2009-2010 pour les évaluer. Le site produit 60 millions € de retombées touristiques par an, correspondant à 700 emplois locaux et engendrant 8,6 millions € de recettes fiscales.

Publier un recueil de bonnes pratiques du tourisme durable

Le réseau des Grands Sites de France accueille chaque année plus de 32 millions de visiteurs. Ces visiteurs sont en quête d'une authenticité fondée sur le caractère remarquable de chacun de ces paysages façonnés au fil des siècles par la nature puis par leurs habitants. Evitant la standardisation, ces territoires ont su proposer un tourisme qui révèle subtilement leurs caractéristiques patrimoniales singulières.

Allongement de la saison et de la durée du séjour, qualité des prestations, emploi et promotion des savoir-faire locaux, fédération des acteurs, mobilisation des habitants : les Grands Sites de France ont travaillé à réinventer leurs pratiques en redéfinissant la place du tourisme dans l'économie locale tout en se mettant à l'écoute des aspirations de publics de plus en plus urbains, attirés par la valeur contemporaine des territoires de sens.

Leurs pratiques de tourisme durable se fondent sur l'idée que l'expérience que les Grands Sites de France entendent proposer à leurs visiteurs repose sur la qualité de l'espace et des paysages, comme sur celle de leur mode de gestion et de mise en valeur. L'émotion qu'ils suscitent est faite d'une expérience esthétique à forte valeur d'évasion et de ressourcement. Sa découverte et son partage constituent le projet des Grands Sites de France.

Cette brochure présente les bonnes pratiques du tourisme durable mises en oeuvre dans des Grands Sites de France. Elle s'adresse aux acteurs publics et privés du tourisme, ainsi qu'aux élus et aux responsables locaux qui ont à cœur d'œuvrer pour des territoires vivants et accueillants.

Se donner une gouvernance de concertation

Le plus souvent, l'emprise territoriale des Grands Sites de France englobe de vastes territoires. Leurs structures gestionnaires ont donc un rôle de coordination d'acteurs multiples, publics et privés (habitants, agriculteurs, entreprises de tourisme et autres) et de bonne gouvernance. Qu'il s'agisse d'une communauté de communes, d'un syndicat mixte ou d'un EPCC[1], la structure gestionnaire s'engage dans un projet de développement durable mis en œuvre de façon partenariale. L'enjeu est d'impliquer dans un projet partagé tous les acteurs du site et en premier lieu les habitants. La concertation permet d'identifier et de prendre en compte les usages, les attentes et les besoins des habitants comme des visiteurs.

Le Grand Site de la Vallée du Salagou accueille un tissu associatif dense et dynamique. Pour valoriser les initiatives locales et accompagner des projets de qualité, le syndicat gestionnaire du site a mis en place un dispositif de concertation locale. Une dizaine de groupes de travail composés de techniciens des collectivités, d'élus, d'associations et de socio-professionnels s'engagent à co-construire des projets pour une période de 2 ans. Les habitants sont invités par ailleurs à donner leur avis chaque année à l'occasion des "États Généraux du Salagou".

Considérer le paysage comme sujet et comme projet

Chaque Grand Site de France possède une identité singulière. L'esprit qui est lui est particulier se révèle quand on découvre son paysage. Pour respecter « l'esprit des lieux » qui émane du paysage de chaque Grand Site de France, son paysage peut être pris pour guide et inspirer ainsi le sens de son développement et de l'aménagement durable de ses espaces. Le soin porté au paysage préserve et valorise la diversité des Grands Sites par la requalification d'espaces naturels, la réhabilitation du patrimoine bâti dans le respect des savoir-faire locaux, le soutien aux pratiques agricoles durables ou encore la mise en place d'une signalétique harmonisée.

1 EPCC : Etablissement Public de Coopération Culturelle

EN CONCLUSION
L'APPORT DES GRANDS SITES DE FRANCE POUR LES PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

En prise sur les attentes et les urgences de notre époque, les activités et les pratiques d'aménagement des Grands Sites de France s'inscrivent clairement dans la transition énergétique et écologique qui vise l'avènement d'une ère de l'après-pétrole. C'est pourquoi l'aventure des Grands Sites de France peut être mise à profit par tous les territoires « non remarquables » qui s'engagent dans une gestion territoriale visant cette transition. Une telle gestion fera passer le paysage ordinaire de ces territoires au rang de « paysage remarqué ». L'identité et les spécificités territoriales de ce paysage serviront de ligne de force pour élaborer un projet riche d'exigences sociales, économiques, environnementales et de gouvernance.

Un équilibre entre ces différentes fonctions est toujours en construction, fragile, jamais acquis ni jamais parfait. Ce qui a été construit peut faire l'objet de critiques. La collectivité gestionnaire est au centre d'un jeu de forces qui peuvent être contradictoires, elle est parfois, elle-même, traversée par ces contradictions. Tout l'art est donc d'expliciter le sens de l'action conduite, de le faire comprendre et de le donner à partager.

Il s'agit de remédier au paysage du « laisser-faire » qui exprime l'hétérogénéité des individualismes au fil des agissements incoordonnés et irréfléchis de chacun. Au terme d'un processus collectif de requalification et d'appropriation progressive par l'ensemble des acteurs, un regard neuf peut être inventé et, de là, de nouvelles pratiques. C'est ce que font les Grands Sites de France dans la durée. En innovant en matière d'organisation des déplacements, de développement des mobilités douces, par l'intégration paysagère et le recul des parkings, les cheminements piétons, les circuits de découvertes, les lieux d'accueil, de services et d'hébergement, la promotion des produits locaux et les activités de nature, ils ont renouvelé les questions d'aménagement et de développement, notamment dans un souci d'économie énergétique. C'est l'expérience des lieux, une intelligence du monde, de la circulation des valeurs et de l'immanence qui fait le respect de « l'esprit d'un lieu » et rend possible un projet partagé de développement et d'aménagement durable.

Les Grands Sites se sont constitués autour de sites classés dont il importe d'assurer la protection et la gestion, mais souvent aussi la transformation par des équipements adaptés et inventifs. Les parkings, les bâtiments d'accueil et les musées contemporains y sont ainsi des éléments d'autant de projets de paysage. Ici, le Grand Site de Bibracte. *© Antoine Mailier*